

## Comment atteindre zéro émission nette en 2050 ? Un atelier du Shift project esquisse de premières pistes

Par **Émilie Legendre**



Une table ronde organisée par le Shift project interroge la neutralité carbone d'ici 2050

**Shift Project**

**RAC-France souligne que cette neutralité ne devra pas seulement concerner les émissions de CO2 mais l'ensemble des GES. Et Dominique Auverlot, conseiller spécial chez France Stratégie invite à appliquer les préconisations du rapport de l'Energy transitions commission, publié en avril dernier. Bien qu'il reconnaisse que les "obstacles sont évidents".**

**Le plan climat présenté le 6 juillet 2017 par le ministre de la Transition écologique et solidaire soulignait que "la division par 4 de nos émissions de GES jusque-là prévue dans notre pays n'était pas assez ambitieuse pour répondre aux objectifs de l'accord de Paris". Aussi, il préconisait de "viser la neutralité carbone à l'horizon 2050". Pour y parvenir, plusieurs pistes ont été esquissées ce 3 octobre lors d'une table ronde organisée par le Shift project. Anne Bringault, coordinatrice sur la transition énergétique du Cler et du**

"Atteindre la neutralité carbone signifie réduire massivement les émissions de gaz à effet de serre, et tous les gaz à effet de serre, pas uniquement le CO2", prévient Anne Bringault, coordinatrice sur la transition énergétique du Cler et du RAC-France, lors d'une table ronde organisée par le Shift Project, mardi 3 octobre 2017.

La neutralité carbone signifie que les émissions anthropiques, émises par l'Homme, "deviennent nulles en solde net", rappelle Jean-Marc Jancovici. Ainsi, poursuit Anne Bringault, "il faut parvenir à un équilibre entre les émissions et les puits de carbone", un objectif que l'accord de Paris fixe "à la deuxième moitié du siècle" dans son article 4.

**"À QUEL RYTHME" AVANCER VERS LA NEUTRALITÉ ?**

### **La neutralité carbone en 2050 : un objectif "atteignable" ?**

Réélu député UDI de la Meuse pour un troisième mandat en juin dernier, Bertrand Panher l'assure : "50 % des parlementaires de la commission du développement durable étaient climatosceptiques lors de mon premier mandat, cette proportion est passée à 20 % durant le mandat précédent et il n'y en a plus un maintenant. Cela ne veut pas pour autant dire que tout le monde a les objectifs à atteindre en tête. Il y a donc encore très loin de la coupe aux lèvres."

De son côté, Dominique Auverlot, conseiller spécial chez France Stratégie, estime que "9 hauts fonctionnaires sur 10 croient" à la nécessité d'atteindre une société neutre en carbone d'ici 2050, mais ils ne seraient plus "qu'1 sur 10" à penser qu'il est "atteignable".

Pour Anne Bringault, la "première question" qui se pose est celle de savoir à quel rythme et comment chaque pays va se diriger vers cet équilibre. En France, dans le plan climat, Nicolas Hulot a fixé l'objectif à 2050 (lire sur AEF), rappelle-t-elle. Par rapport à des pays en développement, disposant de moins de moyens, Anne Bringault interroge : est-ce que l'objectif de la France est "cohérent" par rapport à l'accord de Paris ? "C'est une question en suspens...", indique-t-elle.

Toujours est-il que cette "réduction massive" des émissions va nécessiter des "changements profonds de modes de production et de consommation" qui ne seront pas aussi aisés selon les secteurs. Anne Bringault cite par exemple le cas de l'agriculture, secteur qui selon la dernière SNBC avait comme objectif de "diviser par deux" ses émissions de GES tandis que l'objectif général visait à diviser par 4 les émissions émises par la France (lire sur AEF). Or, ce secteur est "plus compliqué", souligne Anne Bringault, notamment du fait du méthane rejeté par les animaux d'élevage, mais aussi de l'usage d'engrais azotés.

## ABSORBER LES ÉMISSIONS RÉSIDUELLES : PEU DE SOLUTIONS

Une fois réduites les émissions de GES, il faudra également trouver des moyens d'absorber les émissions résiduelles, poursuit Anne Bringault. Via des **puits de carbone**, en plantant des forêts par exemple. Cependant, cette solution rencontre une limite principale : celle de "l'espace disponible" à la plantation de nouveaux arbres.

Autre solution avancée : changer de pratiques agricoles pour capter davantage de carbone dans le sol, ce qui signifie "**moins de labours**", explique Anne Bringault. Mais, là encore, la solution ne semble pas optimale puisque les agriculteurs - ne recourant plus à cette technique - pourraient être tentés d'utiliser davantage d'herbicides.

Autre option, celle d'**acheter des crédits carbone** à l'étranger, afin d'y financer la plantation de forêts. Mais, aux yeux d'Anne Bringault, ce système peut s'avérer dangereux : "il y a des risques de fraude, et encore des débats sur le mode de calcul des crédits carbone". En outre, y recourir à ces crédits risque également de "retarder les efforts" à accomplir pour changer les comportements.

Reste une dernière piste, celle de la **capture et du stockage du CO<sub>2</sub>**, une solution qui n'est pour le moment "pas mature", estime Anne Bringault, qui nécessitera "beaucoup d'investissements" et peut représenter là encore un "mirage" qui n'incite pas à transformer les modes de production et de consommation.

"Ces sujets seront débattus avec le ministère", poursuit-elle, puisque la DGEC est en train de préparer un scénario 0 émission nette" (lire sur AEF), souligne Anne Bringault.

## ACCOMPLIR "UNE RÉVOLUTION ÉNERGÉTIQUE" EN MOINS DE 30 ANS

Dominique Auverlot, conseiller spécial chez France Stratégie, résume : "ce qui est demandé, c'est une révolution énergétique majeure, qui va nécessiter de se passer des hydrocarbures en moins de 30 ans !" Mais, poursuit-il, il en va de notre "responsabilité d'aller le plus vite possible vers cette neutralité" car même si les émissions venaient à être stoppées net dès demain, les températures ne baisseraient pas pour autant mécaniquement, "le temps qu'un nouvel équilibre s'établisse", explique le conseiller.

Lors du débat, Dominique Auverlot a tenu à rappeler les préconisations du rapport de Lord Adair Turner, président de l'Energy transitions commission (lire sur AEF). Au nombre de 4, elles visent à :

- décarboner l'électricité ;
- électrifier au maximum les usages ;
- travailler sur les secteurs les plus difficiles à électrifier : aviation, acier, ainsi que sur l'économie circulaire et l'amélioration des procédés énergétiques afin d'émettre le moins de GES possible ;
- gérer le carbone émis via les techniques de capture et stockage ou l'extension des puits de carbone, rappelle Dominique Auverlot.

Le conseiller spécial de France stratégies propose donc de "décliner" ces propositions et de les appliquer, mais aussi de renforcer la transparence financière des risques climatiques, de donner un prix au carbone et de se "concentrer sur les efforts qui permettront d'aller vraiment vers des solutions permettant d'oublier les hydrocarbures, à savoir les véhicules électriques ou à hydrogène".

## LES OBSTACLES SONT "ÉVIDENTS"

Pour autant, les obstacles sont "évidents", prévient-il. Car "la transition énergétique va remettre en cause un très grand nombre d'emplois", souligne Dominique Auverlot. En Allemagne, "600 000 emplois sont liés au moteur thermique", souligne-il, expliquant ainsi la réticence de la chancelière à appeler à la sortie du diesel lors des dernières législatives (lire sur AEF). Et l'exemple de ce même pays, ainsi que celui de la Pologne "montre bien que sortir du charbon est extrêmement difficile".

Fin 2016, la France a également renoncé à mettre en place un prix plancher du CO2 pour le secteur électrique et renvoyé à 2023 la fermeture de ses centrales à charbon (lire sur AEF).

Le pays n'est également pas prêt d'atteindre les objectifs qu'il s'était fixés pour 2020, déplore le député UDI de la Meuse, Bertrand Pancher. "Dans tous les domaines on décroche", observe-t-il. "En termes de baisse de la consommation énergétique on est très loin, en termes de production des énergies renouvelables même chose. Quant à la réduction des émissions de GES, elle a plus été liée à la crise de 2008 qu'à notre génie et notre engagement collectif", pointe l'élu.

La "bonne nouvelle", poursuit-il, c'est qu'avec l'accord de Paris et la mise en place d'un dialogue de facilitation puis d'un bilan mondial tous les 5 ans, "il va y avoir une traçabilité, un suivi".

## LE RÔLE DE LA FISCALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Bertrand Pancher estime également nécessaire "d'internaliser le coût du carbone par grands blocs de pays", et d'"aller plus loin" dans le prix qu'accorde actuellement la France à la tonne de carbone, pour atteindre 200 euros la tonne en 2030. "Il faut une fiscalité environnementale qui nous engage à le faire".

Selon le PLF 2018, la trajectoire de la valeur de la tonne de carbone doit passer de 30,50 € en 2017 à 44,6 € en 2018 pour atteindre progressivement 86,20 € en 2022 (lire sur AEF).